



EUROPE 1

LOUIS SCHWEITZER – Le 11/12/2005 – 09 :06

JACKY GALLOIS

Bonjour Louis SCHWEITZER.

LOUIS SCHWEITZER

Bonjour.

JACKY GALLOIS

Les discriminations en matière de logement ont fait la une de l'actualité ces derniers mois, avec des propriétaires qui demandaient aux agences de ne pas louer leur appartement à des gens de couleur. Ce matin, vous nous annoncez que la HAUTE AUTORITE a obtenu une avancée importante, vous pouvez nous expliquer ?

Louis SCHWEITZER

Oui. On retrouve dans les discriminations les préoccupations majeures de nos concitoyens, l'emploi et le logement qui sont souvent liés, puisqu'on ne trouve pas de logement si l'on n'a pas d'emploi et qu'on ne trouve pas d'emploi si on n'a pas de logement. Et lorsqu'on a la peau noire ou un nom à consonance étrangère, les choses se compliquent. Des collaborateurs récemment embauchés à la HAUTE AUTORITE, et donc obligés de se loger à Paris, en ont fait l'amère expérience alors même qu'ils offrent toutes les garanties de cadre de la fonction publique.

JACKY GALLOIS

Vous êtes en train de nous dire que même les salariés de la HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS rencontrent ces problèmes ?

Louis SCHWEITZER

Bien sûr.

JACKY GALLOIS

Et ce n'est pas qu'un problème d'appartement, vous l'avez dit.

Louis SCHWEITZER

Il faut que les choses changent, car la discrimination en matière d'accès au logement est vécue comme une injustice, et peut avoir de lourdes conséquences en matière d'emploi, de vie familiale et d'insertion sociale. La HALDE est là pour aider concrètement les victimes de discrimination, mais aussi pour encourager les professionnels qui vont dans le bon sens. C'est ce que nous allons faire avec la FNAIM, la Fédération nationale de l'immobilier, qui de son côté souhaite améliorer

les pratiques dans ce domaine. Nous avons une volonté commune, elle se traduit dans une convention qui sera officiellement signée demain.

JACKY GALLOIS

Alors, de quoi s'agit-il ?

Louis SCHWEITZER

D'un accord entre la HALDE et les professionnels, la HALDE souhaite développer ce type de partenariat. L'accord signé avec la FNAIM est le premier d'entre eux. Pour commencer, il faut sensibiliser les agences immobilières et leur personnel au problème de la discrimination et au nécessaire respect de la loi. La FNAIM nous donnera la parole dans

ses supports d'information, un dossier sur la question des discriminations dans le logement privé sera publié dans la revue qui traite de l'actualité juridique de l'immobilier. Ensuite, il faut former les adhérents et leur personnel aux enjeux de la discrimination, la HALDE facilitera ces formations. Bien souvent, c'est par manque d'information, par reproduction des préjugés que l'on arrive à des actes de discrimination. Il y a le libre choix des propriétaires bien sûr, mais ce choix ne peut pas se faire sur la couleur de la peau ou sur n'importe quelle autre discrimination prohibée par la loi. Il faut que les professionnels le sachent, et qu'ils en informent leurs clients. Il faut que tout cela soit écrit clairement, c'est ce que la FNAIM a fait. Par le code d'éthique et de déontologie, les adhérents s'engagent à ne jamais appliquer la discrimination, à sanctionner les pratiques discriminatoires. La FNAIM informera la HALDE, comme la HALDE informera la FNAIM des discriminations dont elle aura connaissance concernant un membre de la FNAIM. Enfin, il y a de bonnes pratiques, il faut les identifier et les faire connaître. La HALDE, la FNAIM échangeront leurs informations dans ce domaine, et utiliseront leurs publications et leur site Internet pour assurer la diffusion de ces bonnes pratiques. La convention sera évaluée chaque année, pour mesurer l'impact des actions et proposer les réajustements nécessaires.

JACKY GALLOIS

Est-ce que l'on peut croire, Louis SCHWEITZER, en l'efficacité de ce genre de partenariat ?

LOUIS SCHWEITZER

J'en suis convaincu pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il y a une procédure d'évaluation qui traduit la volonté de mesurer concrètement les progrès. Ensuite, cela porte sur le logement qui est l'un des domaines les plus sensibles en matière de discrimination. Des avancées significatives dans l'accès au logement changeront concrètement la vie de milliers de personnes qui, actuellement se découragent devant les discriminations. Enfin, la FNAIM regroupe plus de 10.000 agences immobilières, je dois saluer l'engagement moral et le courage de ceux qui, avec nous, travaillent à lutter contre les discriminations.

JACKY GALLOIS

Merci Louis SCHWEITZER, président de la HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'EGALITE. Vous nous donnez le numéro de téléphone de la HALDE ?

LOUIS SCHWEITZER

08.1000.5000.

JACKY GALLOIS

0.1000.5000. FIN{